

CHAMPIONNAT D'ENDURANCE KARTING 2024 BY ACRT

REGLEMENT SPORTIF

1. Parties prenantes et dénomination

Arbre à Cames Racing Team (ci-après l'Organisateur) organise le « Championnat d'endurance karting 2024 by ACRT » (ci-après le Championnat).

ACRT – Arbre à Cames Racing Team

Tél : 0499/22.33.52

E-mail : contact@acrt.be

2. Obligations générales

Tous les Pilotes, Équipes et Concurrents participant au Championnat s'engagent en leur nom propre à observer toutes les dispositions du Règlement Sportif. Les modifications effectuées au présent règlement après la publication initiale seront surlignées en jaune. Toute nouvelle version du Règlement Sportif sera publiée sur www.acrt.be.

Seul l'Organisateur est habilité à accorder des dérogations au présent Règlement. L'Organisateur se réserve le droit d'apporter toute modification au présent règlement pour des raisons de force majeure. Le cas échéant, les engagés seront informés dans les délais les plus brefs et, dans tous les cas, avant la tenue d'une Épreuve.

Le Championnat se déroulant sur des pistes de location grand public, les Épreuves sont également soumises au respect des règlements sportifs propres à chaque Circuit. Les Équipes sont tenues de respecter ces législations, qui ont la même valeur que le présent règlement.

3. Calendrier des épreuves

Le Championnat se déroule entre le 30 mars 2024 et le 07 septembre 2024. Le calendrier précis, avec les horaires, est disponible sur www.acrt.be/championnat2024 ou dans le Guide Pratique.

4. Prix & inscription

Les inscriptions ont lieu sur le site web www.acrt.be/championnat-2024 (via le formulaire).

- Le prix d'inscription au Championnat 2024 est fixé à 1.750€ TTC.
- Le montant est à verser sur le compte bancaire **BE52 0015 3225 1709** – Communication :
Championnat karting 2024 + *nom de votre équipe*

En cas de non-paiement, l'Organisateur enverra deux rappels à un intervalle de deux semaines. Ensuite, sans réponse et paiement de la part du Concurrent, l'inscription sera annulée et la place sera mise à disposition d'une autre équipe.

Le nombre minimum de participants est fixé à 15 équipes. Si ce nombre n'était pas atteint à la date de clôture des engagements, l'Organisateur se réserve le droit d'annuler une ou plusieurs Épreuves, ou le Championnat dans son intégralité. Dans pareil cas de figure, les Concurrents seront entièrement remboursés.

5. Règles sportives générales

- Le Championnat est accessible à toute personne atteignant l'âge de 16 ans révolu au moment de la première épreuve. La taille minimum est de 1m50 (sauf indication contraire des Circuits visités. Les participants ont l'obligation de se renseigner au préalable en cas de doute).
- Aucune licence sportive n'est nécessaire pour participer. Cependant, il est fortement conseillé de posséder une première expérience en karting, a fortiori en course d'endurance.
- Chaque équipe doit désigner, au moment de son inscription, un chef d'équipe qui sera le seul interlocuteur auprès de l'Organisateur ou de la Direction de course.
- Lors de chaque Épreuve, les équipes doivent être composées de minimum 3 pilotes et maximum 6 pilotes. Il n'est pas obligatoire que ce soit toujours le même nombre ou les mêmes pilotes à chaque Épreuve. Un pilote ne peut rouler qu'avec deux équipes différentes pendant toute la durée du Championnat ; en cas de changement d'équipe en cours de saison, le pilote concerné ne peut plus revenir dans son équipe initiale.
- L'attribution des machines est systématiquement effectuée par tirage au sort et gérée par la Direction de Course, en présence de tous les chefs d'équipe.
- Un système de lestage est mis en place pour l'ensemble des Épreuves (qualification et course), à l'exception des Circuits qui ne disposent pas d'un tel système (**Mariembourg**). Le poids de référence à respecter est fixé à 80kg. Les autres informations pratiques relatives au lestage seront communiquées au moins deux semaines avant chaque Épreuve et seront rappelées lors des briefings.
- Tous les pilotes sont tenus d'assister aux briefings organisés par les Circuits, sous peine de disqualification. Ceux-ci permettent d'expliquer ou rappeler les règles d'application, spécifiques à chaque Épreuve (changement de kart, ravitaillement, lestage, etc.).
- Chaque Équipe recevra, au minimum deux semaines avant chaque Épreuve, par e-mail, un récapitulatif des informations pratiques (décharge à compléter, règlement de la course, adresse & horaires à respecter, karts à disposition, etc.).

6. Règles sportives durant les qualifications et la course

Durant les qualifications :

- Chaque Équipe est libre d'adopter la stratégie sportive de son choix.
- Lorsque les qualifications durent **30 minutes**, au minimum 3 pilotes par Équipe doivent participer à la séance à raison d'un tour chronométré minimum par pilote. Lorsque les qualifications durent **15 minutes**, au minimum 2 pilotes par Équipe doivent participer à la séance à raison d'un tour chronométré minimum par pilote. Lorsque les qualifications durent **10 minutes**, un seul pilote peut participer à la séance à raison d'un tour chronométré minimum.

- Le pilote qui termine la séance des qualifications est obligatoirement celui qui prend le départ de la course (sauf cas de force majeure ou si les Commissaires de piste autorisent un changement de pilote entre la fin des qualifications et le départ de la course).
- Si une Équipe constate que sa machine ne fonctionne pas correctement, elle a l'autorisation de rentrer au stand pour signaler le défaut. Celui-ci est examiné et éventuellement vérifié par un commissaire de piste. Si cela s'avère nécessaire, un changement de kart est effectué.
- Une équipe qui ne participe pas aux qualifications est autorisée à prendre le départ de la Course depuis les stands, au signal du Commissaire ou lorsque le feu passe au vert.

Durant les courses au format Classique & Feature Race :

- De manière générale, chaque Équipe est libre d'adopter la stratégie sportive de son choix.
- Chaque pilote d'une Équipe doit obligatoirement participer à la course, à raison d'au minimum 15 minutes pour les courses de 2h ; 30 min pour les courses de 3h et 4h ; 45 min pour les courses de 5h.

En cas de blessure ou cas de force majeure (laissée à l'appréciation de l'Organisateur), un pilote pourra être exempté de sa participation. Dans pareil cas de figure, l'Équipe devra en informer l'Organisateur le plus rapidement possible. Si l'Organisateur n'est pas informé de la situation durant l'Épreuve, l'Équipe sera considérée disqualifiée lors de la publication des résultats officiels.

- Lorsqu'un système de lestage est prévu, chaque pilote doit se présenter à la pesée AVANT le début de la course afin de connaître la quantité de lest à embarquer (fourni par les Circuits). Chaque pilote est ensuite responsable de son lest durant toute la durée de l'épreuve. Des contrôles aléatoires seront effectués par les commissaires pendant les séances. Les règles relatives au lestage seront expliquées lors de chaque briefing.
- **Quatre arrêts au stand minimum sont obligatoires par course.**

Durant ces arrêts, les Équipes peuvent procéder à un changement de pilote si elles le souhaitent. Si ce n'est pas le cas, le pilote qui rentre au stand doit valider l'arrêt en garant son kart de manière sécurisée à l'endroit désigné, sortir de celui-ci, se mettre debout sur ses deux pieds, puis remonter à bord du kart et rejoindre la course (au signal du Commissaire, le cas échéant). Le comptage des arrêts obligatoires et la vérification de la procédure sont effectués par les Commissaires.

Un temps minimum d'arrêt au stand ~~de 45 secondes~~ est imposé lors de chaque épreuve pour des raisons de sécurité, y compris pour les arrêts supplémentaires au-delà des 4 obligatoires. La configuration de la voie des stands étant différente pour chaque circuit, le temps imposé varie selon le circuit visité. Ce temps sera précisé lors de chaque briefing. Lors de l'épreuve, il sera comptabilisé par les Commissaires ou bien, le cas échéant, affiché sur un écran prévu à cet effet. Il est donc inutile de se précipiter et de prendre des risques.

Un changement de kart à chaque relais, afin de lisser les différences entre les machines, sera organisé si les circuits le permettent. Le cas échéant, les Equipes seront informées de la procédure à suivre lors du Briefing d'avant course.

- Les changements de pilote s'effectuent toujours dans les stands. Il faut rentrer à allure raisonnable et signaler son intention en levant un bras suffisamment tôt pour ne pas surprendre les autres concurrents. Toute manœuvre dangereuse sera sanctionnée comme il se doit. Si votre co-équipier n'est pas présent à temps, ne bloquez pas les stands et faites-en sorte que les autres karts puissent encore passer.
- Durant les épreuves de 3h, 4h et 5h, un ou plusieurs arrêt(s) au stand est/sont programmé(s) pour le ravitaillement en essence. Ces ravitaillements ne sont pas comptabilisés comme un arrêt obligatoire. Les informations pratiques relatives au ravitaillement seront communiquées avant chaque Épreuve.

Durant les courses Sprint Race :

- De manière générale, chaque Équipe est libre d'adopter la stratégie sportive de son choix.
- Un arrêt au stand minimum est obligatoire. Les règles relatives aux arrêts au stand, détaillées ci-dessus, sont d'application.
- Au moins deux pilotes d'une Équipe doivent participer à la course.

7. Types de départs :

Deux types de départs seront organisés lors du Championnat :

- **Départ arrêté type F1** : les concurrents sont placés complètement à l'arrêt sur des emplacements prédéterminés, moteurs tournants, en attendant le signal qui donne le départ de la course. Ce signal peut être donné à l'aide de feux lumineux généralement organisés en une séquence ou bien via l'abaissement d'un drapeau agité par un Commissaire de course
- **Départ lancé** : lors d'un départ lancé, les pilotes sont regroupés en formation sur la piste pendant un certain nombre de tours (tour de chauffe ou régime de drapeau jaune) en suivant brandissent le drapeau vert, signifiant au peloton qu'il est autorisé à accélérer à des vitesses de course.

L'éventuelle organisation d'un tour de chauffe/formation sera précisée lors des Briefings.

8. Formats de course

Trois formats de course seront utilisés durant le Championnat 2024.

– Format Classique

Le format Classique se compose de :

- ✓ Une séance qualificative d'une demi-heure.
- ✓ Une course principale dont la durée varie selon l'épreuve (2h, 3h, 4h ou 5h). La grille de départ de la course est déterminée par les chronos réalisés lors de la séance qualificative.

– **Format Double, dit « F2 »**

Le format Double se compose de :

- ✓ Une séance qualificative de 15 minutes.
- ✓ Une Sprint Race (40 min). La grille de départ de la Sprint Race est déterminée par les chronos réalisés lors de la séance qualificative.
- ✓ Une Feature Race (2h20). La grille de départ de la Feature Race est déterminée par les résultats de la Sprint Race avec inversion des positions pour les 10 premiers (le 1^{er} part dernier, le 2^e part 9^e, etc).

– **Format Grille Inversée**

Le format Grille Inversée se compose de :

- ✓ Une séance qualificative d'une demi-heure.
- ✓ Une Course Principale dont la durée varie selon l'épreuve (2h, 3h, 4h ou 5h). La grille de départ de la course est établie dans le sens inverse des résultats de la séance qualificative.
- ✓ Pour éviter que les équipes sacrifient leur séance qualificative afin d'être bien placé au départ, des points sont attribués selon le résultat obtenus en qualifications.

9. Pénalités :

Départ volé	2 tours de pénalité
Comportement dangereux ou pilotage antisportif caractérisé	2 avertissements avant disqualification ¹
Tricherie avérée	Disqualification
Nombre d'arrêts obligatoires non respecté	5 tours de pénalité par arrêt manquant
Vitesse excessive ou entrée dangereuse dans les stands	1 avertissement, puis 2 tours de pénalité
Non-respect du lestage	Disqualification
Non-respect de l'obligation que X pilotes minimum participent aux qualifications ou à la course	Disqualification

Les avertissements distribués pour comportement dangereux ou pilotage antisportif sont valables lors de la course durant laquelle ils sont donnés ainsi que l'épreuve suivante. Au terme de l'épreuve suivante, si aucun autre avertissement n'est donné, le compteur de l'équipe est remis à zéro.

Les décisions du Directeur de Course sont souveraines et ne peuvent prêter à discussions. Les cas non repris dans ce chapitre sont laissés à l'appréciation du Directeur de Course de chaque Circuit. En cas de disqualification, les Concurrents et/ou les Équipes concernées ne seront en aucun cas remboursés.

Selon la gravité de la tricherie, l'Organisateur se réserve aussi le droit d'exclure l'Équipe pendant la course ou pour l'entièreté du Championnat. Dans pareil cas de figure, l'Équipe ne pourra prétendre à aucun remboursement.

10. Interruption de la course

En cas d'interruption de la course, pour quelle que raison que ce soit, il est essentiel de maintenir l'équité et l'intégrité de la compétition. Pour ce faire, les règles suivantes s'appliquent :

- Après une interruption, le départ peut être redonné uniquement si les conditions de sécurité le permettent. Cette décision est uniquement du ressort du Directeur de Course en concertation avec les commissaires. En aucun cas l'Organisateur ne pourra être tenu responsable de ladite décision et aucun remboursement ne sera possible en cas d'interruption définitive.
- Si la course ne reprend pas et que l'Équipe en tête au moment de l'interruption a couvert moins de 20% de la durée initialement prévue, aucun point n'est attribué. Si elle a couvert plus de 20% mais moins de 75 % de la durée initialement prévue, la moitié des points est attribuée. Enfin, si elle a couvert plus de 75 % de la durée initialement prévue, la totalité des points est distribuée.
- Les résultats d'une course interrompue seront établis sur base du classement affiché au moment de l'interruption.
- En cas d'interruption de la course, si une équipe n'a pas effectué le nombre d'arrêts obligatoires requis, chaque arrêt manquant sera comptabilisé virtuellement par l'ajout de 45 secondes (le temps théorique minimum requis par arrêt) au résultat de l'équipe.
- En cas d'interruption de la course pendant la fenêtre de ravitaillements en essence, les équipes n'ayant pas encore ravitaillé se verront ajouter une *pénalité* de 60 secondes (correspondant au temps qu'elles auraient perdu en rentrant faire le plein). Cela permettra de replacer tous les Concurrents sur un pied d'égalité.

11. Barèmes de points

COURSE DE 2H :

VICTOIRE	25 points
2 ^e place	18 points
3 ^e place	15 points
4 ^e place	12 points
5 ^e place	10 points
6 ^e place	8 points
7 ^e place	6 points
8 ^e place	4 points
9 ^e place	2 points
10 ^e place	1 point

COURSE DE 3H :

VICTOIRE	37,5 points
2 ^e place	27 points
3 ^e place	22,5 points
4 ^e place	18 points
5 ^e place	15 points
6 ^e place	12 points
7 ^e place	9 points
8 ^e place	6 points
9 ^e place	3 points
10 ^e place	1,5 point

COURSE DE 4H :

VICTOIRE	50 points
2 ^e place	36 points
3 ^e place	30 points
4 ^e place	24 points
5 ^e place	20 points
6 ^e place	16 points
7 ^e place	12 points
8 ^e place	8 points
9 ^e place	4 points
10 ^e place	2 points

COURSE DE 5H :

VICTOIRE	62,5 points
2 ^e place	45 points
3 ^e place	37,5 points
4 ^e place	30 points
5 ^e place	25 points
6 ^e place	20 points
7 ^e place	15 points
8 ^e place	10 points
9 ^e place	5 points
10 ^e place	2,5 points

Sprint Race :

VICTOIRE²	15 points
2 ^e place	12 points
3 ^e place	10 points
4 ^e place	8 points
5 ^e place	6 points
6 ^e place	4 points

Qualifications dans le cadre du format Grille Inversée :

POLE POSITION	10 points
2 ^e place	9 points
3 ^e place	8 points
4 ^e place	7 points
5 ^e place	6 points
6 ^e place	5 points
7 ^e place	4 points
8 ^e place	3 points
9 ^e place	2 points
10 ^e place	1 point

POINTS BONUS

POLE POSITION ³	2 points
MEILLEUR TOUR EN COURSE ⁴	1 point
GRAND CHELEM ⁵	1 point

12. Désignation du Vainqueur du Championnat

L'Équipe cumulant le plus de points à l'issue de la dernière épreuve sera élue CHAMPIONNE.

² Une victoire en Sprint Race est considérée comme une victoire en course, mais n'est pas considérée comme une Pole Position.

³ Les deux points bonus ne s'appliquent pas lors des qualifications organisées dans le cadre du Format Grille Inversée.

⁴ Le point bonus s'applique tant pour les courses classiques, Sprint Race ou Feature Race.

⁵ Dans le cadre du format Double, un Grand Chelem comprend la pole position + victoire et meilleur tour en Sprint Race + victoire et meilleur tour en Feature Race.

13. Matériel

En théorie, les karts sont réputés de performances identiques. En pratique, chaque Équipe sait pertinemment bien qu'une équivalence totale et parfaite est impossible. Aussi, l'organisation introduit un procédé qui permet de réduire ces différences.

- Toutes les interventions sur les karts sont interdites sauf les améliorations de sécurité (baquet, mousse).
- La pression des pneus est définie par les équipes techniques de chaque circuit et ne peut être modifiée pendant toute la durée des essais et de la course.
- L'addition de produits quelconques est rigoureusement interdite sous peine de mise hors course immédiate.

14. Remboursement

Les Concurrents ont la possibilité d'annuler leur participation en envoyant un mail à contact@acrt.be.

Le remboursement s'effectuera selon le schéma suivant :

- Annulation 60 jours ou plus avant la date de la première épreuve du Championnat :
remboursement à 100%.
- Annulation entre 30 jours et 59 jours avant la date de la première épreuve du Championnat :
remboursement à 50%.
- Annulation entre 0 jour et 29 jours avant la date de la première épreuve du Championnat :
aucun remboursement possible.

L'Organisateur se réserve le droit d'accorder des conditions de remboursement plus souples ou totales dans les cas de force majeure (maladie, décès, catastrophes naturelles, etc). Chaque cas sera traité individuellement.

15. Comportement sportif

La Direction de course exclura de la course toute Équipe dont le comportement ou la conduite pourrait être qualifié d'antisportif, agressif ou dangereux, sachant par expérience que ce genre de pilotage présente des risques certains d'accident. De même, tout comportement agressif de la part d'un pilote ou d'un accompagnateur sera sanctionné par une mesure adéquate allant de la simple réprimande (avertissement) à la mise hors course pour une, voire plusieurs Épreuves.

Il est interdit de :

- Tamponner, bloquer ou gêner méchamment un autre pilote.
- Pousser volontairement un kart pour lui faire gagner du temps.
- Zigzaguer pour empêcher un autre pilote de dépasser. Un seul changement de trajectoire est autorisé avant & pendant une zone de freinage.

- Court-circuiter la piste.
- Faire des gestes déplacés.
- Détériorer le matériel mis à disposition.
- Menacer un autre pilote ou un membre du staff à quelque moment que ce soit (les pilotes sont responsables de leurs accompagnateurs).

Les participants devront accepter les conditions d'utilisation des karts de location du circuit où se déroule l'épreuve ainsi que les règles de sécurité en vigueur sur le circuit. En outre, chaque participant devra suivre les injonctions des commissaires de piste, des stewards et de la direction de course.

En cas d'exclusion, l'Équipe concernée ne pourra prétendre à aucun remboursement.

16. Vitesse minimum

Tous les pilotes participant à une course sont tenus d'adopter un rythme de course régulier et suffisamment élevé pour assurer la sécurité des concurrents.

Pour garantir un niveau de compétition sûr et équitable, toute différence de performance au-delà de 107% du meilleur temps réalisé lors des qualifications peut être considérée comme un comportement dangereux.

En cas de constatation d'une telle différence de performance, les organisateurs de la course sont autorisés à prendre des mesures pour assurer la sécurité de tous les participants et des spectateurs présents.

Les organisateurs sont habilités à demander au pilote en question de quitter immédiatement la piste si sa vitesse de course est jugée inadéquate et constitue un risque pour lui-même ou pour les autres compétiteurs.

Tout pilote se voyant contraint de quitter la piste en raison d'une performance insuffisante ne sera pas éligible pour reprendre la course, sauf autorisation expresse des officiels de la compétition.

Les décisions des officiels de la course concernant le rythme de course et les mesures de sécurité prises à cet égard seront définitives et sans appel.

17. Fair-play

Le succès des courses tient entre autres à la qualité de la piste, à sa technicité, à l'attention permanente du personnel à avoir un déroulement de la course le plus efficace possible, mais surtout à la volonté marquée pour que les courses se déroulent dans une atmosphère de correction et de fair play qui malheureusement font défaut sur beaucoup de circuits.

Nous demandons donc à tous les participants un minimum de tolérance. Si un pilote devant ou derrière vous commet une erreur, soit en vous gênant, soit en vous heurtant, ayez s'il vous plaît l'intelligence de penser qu'il peut ne pas l'avoir fait exprès. Et si c'est vous qui êtes concerné, faites un petit geste d'excuse, cela fait toujours plaisir. De même, si un concurrent plus lent vous cède le passage volontairement, un petit geste de remerciement lui fera également plaisir.

18. Conditions météorologiques

De manière générale, les épreuves sont maintenues quelles que soient les conditions météorologiques. Néanmoins, en cas de mauvaises conditions mettant en péril la sécurité des Concurrents, la direction des circuits se réserve le droit d'interrompre l'utilisation du circuit à tout moment, voire d'annuler l'épreuve. Dans pareil cas de figure, les Équipes seront prévenues le plus rapidement possible.

Si la direction de Course décide unilatéralement d'interrompre une Épreuve alors que celle a déjà débuté, les Équipes ne seront en aucun cas remboursés.

19. Conditions médicales & produits illicites

Tous les participants devront être aptes pour la pratique du karting et ne présenter aucun symptôme de maladie. Un pilote malade ne sera pas admis dans l'enceinte du circuit. La participation au Championnat est interdite :

- Aux personnes cardiaques
- Aux femmes enceintes
- Aux personnes souffrant du dos ou affectées de troubles physiques
- Aux personnes portant un plâtre ou une attelle
- Aux personnes présentant des troubles de la vue

La consommation d'alcool (tolérance zéro) ou de produits illicites (tolérance zéro) est strictement interdite durant toute la durée des Épreuves. La direction de course pourra à tout moment vérifier par tout moyen (y compris éthylotest du commerce) que les pilotes sont en état de conduire. Il ne sera toléré aucun accès en piste en cas d'ébriété ou d'influence de quelque substance. En cas de contrôle positif, le Concurrent sera exclu de l'entièreté du Championnat, sans appel ni remboursement possible.

20. Age minimum

Le Championnat est accessible à partir de 16 ans révolus.

Pour pouvoir prendre part à une épreuve, les participants mineurs devront être accompagné d'au moins un de leur parent ou, si cela n'est pas possible, d'une procuration de transfert d'autorité parentale à une personne majeure accompagnant le mineur pour toute la durée de l'épreuve (procuration signée par les 2 parents). Selon les circuits, des décharges sont parfois obligatoires.

21. Équipement

Durant chaque Épreuve, chaque pilote doit:

- Porter un casque (des casques sont disponibles gratuitement auprès de chaque circuit).
- Porter des vêtements longs couvrant les bras et les jambes.
- Porter des chaussures fermées, lacets noués courts.
- Le pilote doit s'assurer de ne rien avoir dans ses poches (ce qui pourrait se transformer en danger lors de la conduite ou si cela tombe sur la piste).

Certains Circuits exigent le port d'une charlotte et de gants. Les frais de location éventuels de cet équipement seront à charge des Concurrents.

Il est interdit de :

- Porter une écharpe ou un foulard
- Laisser les cheveux longs dépasser du casque
- Porter des vêtements flottants (jupes, capuches...)
- Porter des chaussures ouvertes (sandales), des chaussures à talons hauts ou des chaussures à lacets longs flottants
- Sortir de votre kart
- Enlever votre casque
- Mettre vos mains sur vos pneus
- Toucher aux parties chaudes du kart

L'Organisateur décline toute responsabilité en cas de salissure ou dégradation sur les vêtements des pilotes pendant la pratique du karting.

Les pilotes qui disposent de leur propre équipement peuvent l'utiliser.

22. Contestation et réclamation

S'agissant d'épreuves de loisir à bas coûts, aucune réclamation ne sera acceptée en ce qui concerne l'éventuelle défektivité d'un kart mis à disposition. L'Organisateur ne peut en aucun cas être tenu responsable de la qualité du matériel mis à disposition.

En cas de panne, il faut, si possible, conduire le kart dans une zone sûre. Sans accord du personnel de la piste, il est absolument interdit de sortir du kart. En cas de panne fortuite, il sera procédé au remplacement du kart le plus rapidement possible. S'il s'agit d'une panne consécutive à un choc ou à un comportement inapproprié, il ne sera procédé à aucun remboursement. L'Épreuve prendra fin.

Par ailleurs, dans la mesure où l'Organisateur participe également au Championnat, et afin d'éviter d'être juge et parti, celui-ci déléguera l'entièreté de la responsabilité sportive à la Direction de course de chaque circuit. Seule celle-ci sera en mesure d'appliquer le règlement sportif, d'appliquer les pénalités adéquates en cas d'infractions et de valider les résultats de l'Épreuve. En aucun cas l'Organisateur ne pourra intervertir et il sera soumis aux mêmes exigences que les autres Concurrents.

Néanmoins, le Participant pourra porter réclamation auprès de l'Organisateur s'il estime qu'une erreur sportive a été commise en sa défaveur. Cette réclamation devra parvenir à l'Organisateur par e-mail à l'adresse contact@acrt.be endéans les 48h après l'arrivée de la course. La demande sera traitée, sur bases de preuves tangibles et irréfutables, et si nécessaire en collaboration avec la Direction de course de l'Épreuve concernée par la réclamation. Le Participant sera informé de la décision dans les 7 jours ouvrables suivants maximum. Au-delà de ce délai, les résultats sont définitivement entérinés.

23. Sécurité et danger

L'accès aux sites – aussi bien aux circuits qu'à leurs dépendances et à toutes les autres infrastructures se trouvant à l'intérieur de l'enceinte des sites – se fait aux risques et périls des personnes concernées. L'Organisateur ne peut en aucun cas être tenu responsable des vols et/ou des dommages subis par des

biens appartenant à des tiers, et ne peuvent pas non plus faire l'objet d'une quelconque demande d'indemnisation.

L'Organisateur ne peut pas non plus être tenu responsable ou faire l'objet de demandes d'indemnisation dans des cas de lésions corporelles directes ou indirectes, résultant ou provoquées par une quelconque activité sur le terrain.

Le public et toute personne ne pilotant pas de kart ou n'en étant pas directement et techniquement responsable (mécaniciens) n'est pas autorisée à accéder à la piste. Les photographes ou toute autre personne qui désirerait entrer dans l'enceinte du circuit devront en faire la demande préalable à un responsable du Circuit et, en cas d'autorisation, porter un gilet fluo.

L'accès au circuit est formellement interdit au public et aux accompagnateurs. La zone pour les visiteurs et spectateurs se limite au parking visiteur, la buvette et sa terrasse, les zones autour du circuit protégé par les grillages. La zone d'attente pour les accompagnateurs est clairement définie. Les instructions du personnel du circuit sont à suivre impérativement.

24. Caméra embarquée

Le port d'une caméra embarquée (type Go Pro) est autorisé à condition que celle-ci soit fixée correctement sur le pilote afin de ne pas être projetée sur un autre utilisateur ou tomber sur la piste et présenter un danger lors de la conduite. L'Organisateur décline toute responsabilité quant aux images enregistrées lors de l'activité. Néanmoins, il est possible que certains Circuits interdisent le port de caméra embarquée. Leur réglementation devra être respectée. Les Équipes devront demander elles-mêmes, aux responsables des Circuits, l'autorisation d'utiliser une caméra embarquée. En cas aucun l'Organisateur ne se chargera de cette mission.

25. Procédure de podium

Après l'arrivée de chaque Épreuve, les trois premières équipes sont invitées à rester sur place une demi-heure supplémentaire pour la remise des trophées et la traditionnelle photo souvenir.

26. Récompenses

A l'issue du Championnat, l'équipe Championne recevra un trophée récompensant leur titre. Des récompenses seront également offertes aux trois premières équipes du Championnat. Ces récompenses seront annoncées en temps voulu.